



SÉJOUR SPORTIF CDSA 32



***CENTRE JEAN-POUZET À GUCHEN -
ACTIVITÉS DE MONTAGNE***



DU 26 AU 28 OCTOBRE 2026



Le Comité Départemental du Sport Adapté du Gers propose à ses sportifs licenciés et futurs licenciés **ADULTES de participer à un séjour Activités Physiques de Pleine Nature !**

Le séjour se déroulera dans les hautes pyrénées (65), du lundi 26 au mercredi 28 octobre 2026. Les sportifs seront logés au centre Jean-Pouzet de Guchen.

Vous trouverez dans ce dossier le programme du séjour, les activités proposées, le cadre réglementaire indiquant le tarif, ainsi que les fiches d'inscriptions.

**Une réunion de préparation et d'information pourra être prévue deux semaines avant le départ.
Pour toutes questions ou tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !**

**Comité Départemental du Sport Adapté du Gers
81 route de Pessan, 32000 Auch
Contact : Jules DUPRAT, jduprat@geag.org -
07.68.50.03.53**



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Lundi 26.10.

Mardi 27.10.

Mercredi 28.10.



Petit déjeuner
Sports collectifs



Petit déjeuner

Cani-rando



Arrivée / Installation



Moulin de la Mousquère
et randonnée

Pause déjeuner

Pause déjeuner



Balnéa



Retour

Diner

Diner

CADRE REGLEMENTAIRE

TARIF DU SÉJOUR :

Le séjour de 3 jours et 2 nuits en pension complète vous est proposé au prix de **252€** par personne. Annulation possible du séjour en dessous de 10 participants.

Ce tarif pour sportifs et accompagnateurs comprend :

- L'hébergement pour 2 nuits
- Les repas à partir du lundi soir au mercredi midi : 2 petits-déjeuners, 2 déjeuners et 2 dîners
- Les activités mentionnées
- Le veilleur de nuit pour les 2 nuits
- Les frais de dossier

Les activités supplémentaires, dépenses annexes, visites, achats personnels, frais de déplacements et repas ou pique-nique du midi jour d'arrivée (s'il y a) ne sont pas pris en charge dans ce tarif.

ACTIVITES :

Les activités physiques et sportives proposées au cours du séjour seront encadrées par les salariés du CDSA 32, enseignants en activités physiques adaptées.

Les activités à environnement spécifique ou nécessitant une qualification particulière seront encadrées par des partenaires professionnels sur place.

CADRE REGLEMENTAIRE

EQUIPEMENT :

Il est nécessaire de prévoir pour chaque sportif et accompagnateur un équipement spécifique à l'environnement et aux activités prévues : des affaires de sport (joggings et shorts), chaussures de sport ou de marche, sac à dos, gourde de 1L minimum, coupe-vent, serviette et affaires de toilette, chaussons ou chaussures d'intérieur.

ENCADREMENT :

Les sportifs restent sous la responsabilité des professionnels de la structure accompagnant le groupe, le taux d'accompagnant sera déterminé par la structure et un responsable de groupe devra être désigné et communiqué au CDSA 32. Ils participent activement à l'accompagnement et à l'encadrement des activités proposées. Un veilleur de nuit est prévu sur le séjour. En cas de difficulté pendant la nuit, le veilleur peut solliciter les accompagnateurs des groupes. Attention, il n'a pas pour mission d'assurer des soins.

TRANSPORTS :

Le transport du lieu de vie au lieu de séjour ainsi que les déplacements pendant la durée du séjour seront essentiellement faits par les véhicules des établissements participant au séjour et sous leur responsabilité. Un véhicule du CDSA 32 sera aussi sur place et participera au transport, les licenciés sont assurés lors de ce transport.

CADRE REGLEMENTAIRE

MÉDICAL :

Un affichage et une distribution des contacts d'urgence sont prévus sur site.

Nous contacterons la gendarmerie, pharmacie et médecin à proximité du site, afin d'informer la présence d'un groupe de sportifs en situation de handicap.

Le stockage et la distribution des traitements sont sous la responsabilité des professionnels qui encadrent les groupes.

Ils doivent être en possession des documents nécessaires à la distribution des traitements (ordonnances, protocoles de distribution...) et à une prise en charge médicale d'urgence (fiche de liaison sanitaire).

ANNULATION :

Annulation du fait du CDSA 32

Le séjour est ouvert à partir de 10 participants (sportifs et éducateurs compris). Le CDSA 32 se réserve le droit d'annuler le séjour ou de le modifier si les circonstances l'exigent.

Annulation du fait du participant

Toute annulation, après l'envoi du dossier d'inscription entrainera une facturation :

- Moins de 30 jours avant le départ : 90€
- Moins de 15 jours avant le départ et en cas d'absence le jour J : Facturation de la totalité du prix du séjour.
- En cas de force majeure, le CDSA 32 traitera individuellement les demandes.

CADRE REGLEMENTAIRE



MODALITE DE PARTICIPATION :

- Être titulaire de la licence FFSA 2026/2027 pour les sportifs et les accompagnateurs.
- Renvoyer la fiche d'inscription (nom et coordonnées du responsable, nombre de sportifs et d'éducateurs) fait foi d'engagement.

L'inscription permet d'assurer le nombre de participants et de réserver les activités.

- Renvoyer le dossier d'inscription complet + 30% de la somme (soit **75 euros** par personne).

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES



FICHE INSCRIPTION

Séjour Guchen octobre 2026

Programme / Date et lieu

- Du 26 au 28 octobre 2026 à Guchen
- Randonnée canine, balnéothérapie, sports collectifs...

Informations

- **Inscriptions** avant le 30/09/2026
- Gourde – tenue et chaussures adaptées

Établissement, Association, Numéro d'affiliation	
Noms prénoms Accompagnateurs	
Coordonnées du responsable :	

N° de Licence	Nom	Pratiquants Prénom	Date de naissance et Sexe	Classe : AB/BC/CD (Pour compétition uniquement)

Je soussigné(e),.....

Président de l'Association/Chef Établissement/Famille.....

Certifie que toutes les personnes inscrites sont :

Licenciées à la FFSA et détenteurs d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des Activités Physiques et Sportives proposées au cours de ce séjour.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A, Le.....

Signature

RÉCAPITULATIF DES INFORMATIONS



Sportifs

Nb d'hommes : _____ Nb de femmes : _____

Accompagnateurs

Nb d'hommes : _____ Nb de femmes : _____

Régime alimentaire

Besoin(s) spécifique(s) : _____

Passage infirmier

Besoin(s) spécifique(s) : _____

